



## Charte des voyages

### A l'attention des membres de l'UIAD, enseignants et adhérents.

L'UIAD n'a pas pour mission d'organiser des voyages. Elle considère néanmoins avec intérêt la participation de ses adhérents à des voyages organisés par des tiers, notamment des agences de voyage, si ces voyages ont une valeur pédagogique en rapport avec les enseignements dispensés. Dans cette logique, après examen du projet de voyage, elle délivre un « **Label UIAD Voyage Formateur** » et accepte de promouvoir une information sur ces voyages auprès des adhérents. Le bénéfice du label au profit des organisateurs implique, en particulier pour eux, de fournir au retour du voyage un rapport technique de l'organisateur et de l'accompagnateur pédagogique, en général un enseignant, et une enquête anonyme de satisfaction des adhérents concernés.

**Afin de s'assurer de la qualité des voyages proposés aux adhérents, l'UIAD ne donnera son label aux voyages que s'ils répondent aux critères suivants.**

1. Les voyages proposés devront répondre à un objectif linguistique, pédagogique ou culturel en rapport avec l'enseignement dispensé ;
2. Les prestations devront obligatoirement être portées par un organisme agréé Atout France ;
3. Les voyages ne doivent pas impacter le déroulement normal du programme des cours. Sauf cas exceptionnel, les voyages seront donc proposés seulement pendant les périodes de vacances scolaires ;
4. Le rôle de l'accompagnateur pédagogique ne sera pas déporté sur une autre personne au cours du voyage, à l'exception des visites au cours desquelles l'organisme organisateur aura fait appel à un guide local ;
5. L'accompagnateur pédagogique partagera le quotidien des participants au voyage sauf si une journée ou demi-journée libre est prévue dans le programme ;
6. Le nombre de voyages labellisés par accompagnateur pédagogique sera limité à 3 par année calendaire ;
7. A l'issue du voyage, et dans **un délai de huit jours**, l'UIAD demandera à l'organisateur et à l'accompagnateur pédagogique un rapport technique sur le déroulement du voyage ;

8. L'UIAD proposera aux participants un **questionnaire « anonyme »** portant sur l'aspect qualitatif du voyage.

Seule la labellisation par l'UIAD autorisera l'affichage et la mise en ligne sur le site de l'UIAD de la proposition du voyage.

Si malgré la labellisation accordée au préalable, un voyage s'avère ultérieurement ne pas avoir respecté les règles de cette charte sans raison valable, l'UIAD pourrait se considérer en droit de ne pas attribuer de label pour une nouvelle proposition de voyage par les mêmes organisateurs.

**Charte validée par le Bureau du 2 mai 2018 et par le Conseil d'Administration du 23 mai 2018.**

Le Président,

Alain Franco

**Annexe : Questionnaire anonyme portant sur la qualité du voyage**

**Annexe :  
Questionnaire anonyme portant sur la qualité du voyage**

**INFORMATIONS SUR UN VOYAGE IMPLIQUANT DES ETUDIANTS  
DE L'UNIVERSITE INTER-AGES DU DAUPHINE**

Vous venez d'effectuer un voyage éducatif en France ou à l'étranger auquel participaient des étudiants de l'UIAD. Pour améliorer la qualité et l'intérêt des voyages proposés aux étudiants de l'UIAD sous le **Label Formation UIAD**, votre avis et votre évaluation sont indispensables, et nous vous en remercions vivement.

<b>DESTINATION :</b>		<b>Nom de l'enseignant :</b>
<b>DATE DE DEPART :</b>		<b>Nom du cours :</b>
<b>DATE DE RETOUR :</b>		
<b>EFFECTIF :</b>		

Merci de nous communiquer sur ces deux pages vos remarques et appréciations concernant votre voyage :

**1 Votre transport :**

**2 Votre hébergement :**

**3 L'organisation locale :**

**4 Votre programme :**

**5 La préparation et le suivi de votre voyage :**

**6 Votre satisfaction générale :**

**7 Vos remarques et suggestions :**

**Fiche d'information à retourner dans les meilleurs délais à :**

**Label Formation UIAD - Christiane Sulpice  
Secrétariat : 2 Square de Belmont - 38000 Grenoble**

*Apprécier sur une échelle de 1 à 10 l'ensemble des prestations et services  
dont vous avez bénéficié durant votre voyage ;  
la note 1 étant la plus faible et 10, la plus forte :*

**1. TRANSPORT :**

1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**2. HEBERGEMENT :**

1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**3. ORGANISATION LOCALE :**

1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**4. PROGRAMME :**

1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**5. PREPARATION ET SUIVI DE VOTRE VOYAGE :**

1  2  3  4  5  6  7  8  9  10

**Commentaires :**

**Un grand merci pour votre implication active dans l'amélioration  
des voyages qui bénéficient du Label Formation UIAD**

**Christiane Sulpice,  
Responsable des voyages bénéficiant du Label Formation UIAD**